

Mai 2014



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

# Conférence régionale pour l'Europe

## VINGT-NEUVIÈME SESSION

Bucarest (Roumanie), 2-4 avril 2014

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

### I. INTRODUCTION

1. **Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur: pour décision**
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier: pour décision (ERC/14/1 Rev 4, ERC/14/INF/2 Rev 3 et ERC/14/INF/10)**
3. **Déclaration du Directeur général (ERC/14/INF/4)**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO (ERC/14/INF/5)**
5. **Déclaration du Président de la vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe (ERC/14/INF/6)**

Le Président de la vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe fera une déclaration dans laquelle il fera un bref rappel des conclusions des débats de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (Rome, 15-22 juin 2013) et de la cent quarante-quatrième session du Conseil de la FAO (11-15 juin 2012) sur les questions qui intéressent la région Europe.

### II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES RÉGIONALES ET MONDIALES ET À LA RÉGLEMENTATION

6. **Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région, et nouveaux enjeux: pour examen et décision (ERC/14/2)**

Divers indicateurs et tendances de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région seront analysés et débattus ainsi que le rôle de l'investissement, des subventions, des biens publics et de la parité hommes-femmes lors de l'examen des nouveaux enjeux. Les mesures adoptées dans ces domaines, notamment celles qui émanent des diverses initiatives lancées à l'échelle mondiale et de la Conférence de la FAO, seront également examinées en vue de tirer des enseignements utiles et d'établir des pratiques optimales pour la région.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mj048f

7. **(Table ronde ministérielle) – Pertes et gaspillages de produits alimentaires en Europe et en Asie centrale: pour examen et décision (ERC/14/3)**

L'ajout de ce point a été demandé par la Conférence régionale pour l'Europe 2012. Les documents permettront de mieux comprendre les causes profondes des pertes et gaspillages de nourriture qui se produisent tout au long de certaines filières alimentaires dans des pays en développement de la région Europe et Asie centrale, ainsi que la nécessité d'intervenir de manière appropriée sur le plan des politiques pour atténuer l'incidence des pertes et gaspillages sur la sécurité alimentaire et les revenus des petits exploitants dans la région. L'analyse s'appuiera sur les travaux de la FAO dans ce domaine. Des études de cas et une analyse des pertes à certains points critiques des filières alimentaires prioritaires donneront une dimension régionale à l'étude. Sur la base des informations et des conclusions découlant de l'analyse, une synthèse comprenant des options et des recommandations de politique générale visant à réduire les pertes et gaspillages de nourriture en Europe et en Asie centrale sera élaborée, présentée et validée à la consultation régionale d'experts sur les pertes et gaspillages de nourriture. Les résultats de toutes ces activités seront intégrés et résumés dans le document élaboré pour la Conférence régionale pour l'Europe 2014. Les pays membres sont invités à examiner les recommandations sur les politiques et à approuver les recommandations concernant les mesures qui pourraient être prises aux niveaux national et régional.

8. **Conclusions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (en 2012-2013) et point sur ses principaux axes de travail: pour information (ERC/14/4)**

Le Président du CSA prendra la parole à la réunion ministérielle. Il donnera un aperçu des principaux résultats des trente-huitième, trente-neuvième et quarantième sessions plénières, et rendra compte des activités menées en 2012-2013. Il mettra l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre le CSA et les régions, et rendra compte des principales conclusions du dialogue à parties prenantes multiples qui se tiendra le 30 mars 2014 à Bucarest.

9. **Année internationale de l'agriculture familiale en Europe et en Asie centrale: pour examen (ERC/14/5)**

À sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>1</sup> a proclamé l'année 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale» et a invité la FAO à en faciliter la célébration. Le Secrétariat fournira un document d'information concernant les activités et le processus liés à l'Année internationale de l'agriculture familiale et à la sensibilisation à ce domaine dans les pays. Le document mettra également en évidence les principaux enjeux et liens de l'agriculture familiale, qui est une question intersectorielle et un des principaux moteurs du développement agricole dans la région. Le document final devrait fournir des recommandations résultant du processus de consultation dans la région. Elles devraient servir de base au processus de consultation qui sera mené au niveau mondial, en 2014. Les États Membres peuvent, au titre de ce point de l'ordre du jour, présenter leurs avis afin de s'entendre sur une position commune pour la région. Ils faciliteront ainsi les autres travaux menés par la FAO dans ce contexte et liés à la mise en œuvre du cadre stratégique.

### III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

10. **Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés: pour examen et décision (ERC/14/6)**

Les efforts constants déployés pour améliorer et consolider le travail du réseau des bureaux de pays de la FAO dans la région seront examinés et des recommandations seront formulées pour renforcer l'efficacité et l'efficacité de l'Organisation dans les pays.

---

<sup>1</sup> C 2013/REP, paragraphe 89.

11. **Activités prioritaires de la FAO dans la région: pour examen et décision (ERC/14/LIM/1 et ERC/14/7 Rev1 et ERC/14/7 [annexe web])**

La Conférence régionale examinera dans quelle mesure la FAO, par ses activités, a tenu compte des priorités régionales convenues en 2012-2013, et donnera des indications sur les domaines d'action prioritaires pour 2014-2015 et 2016-2017. La Conférence sera tenue informée des conclusions et des recommandations de la trente-huitième session de la Commission européenne d'agriculture (dont la fonction est celle d'un organe technique préparatoire), qui tiendront compte du Cadre stratégique révisé 2010-2019 de la FAO, du Plan à moyen terme 2014-2017, du Programme de travail et budget 2014-2015 approuvé par la Conférence de la FAO en juin 2013, des priorités et des recommandations des commissions techniques régionales, d'une synthèse des cadres de programmation par pays et des plans et priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé.

#### IV. AUTRES QUESTIONS

12. **Programme de travail pluriannuel: pour examen et décision (ERC/14/8)**

La Conférence régionale pour l'Europe 2012 a demandé au Secrétariat d'examiner et de préciser le programme de travail pluriannuel en concertation avec les pays membres.

13. **Gouvernance de la FAO dans la région et règlement intérieur des conférences régionales: pour examen et décision (ERC/14/9, ERC/14/10 et ERC/14/LIM/3)**

Le Conseil, à sa cent quarante-sixième session, a accueilli avec satisfaction l'*Évaluation du Bureau régional et du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale* et la Réponse de la Direction, et approuvé les recommandations du Comité du Programme à cet égard. En particulier, le Conseil a invité la Conférence régionale pour l'Europe à examiner, à sa session de 2014, les problèmes de gouvernance mentionnés dans l'évaluation<sup>2</sup>.

Sur la base des conclusions de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe 2012, les participants ont recommandé que soit établi un règlement intérieur détaillé afin de disposer d'une base claire permettant de bien cerner les fonctions.

14. **Conclusions des débats de la trente-huitième session de la Commission européenne d'agriculture: pour examen et décision (ERC/14/LIM/2)**

Le rapporteur de la trente-huitième session de la Commission européenne d'agriculture, qui aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2014, présentera un rapport succinct sur les délibérations des sessions.

15. **Date, lieu et thèmes principaux de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe: pour décision**

16. **Questions diverses**

**Examen et approbation du rapport de la Conférence**

Le projet de rapport, présenté par le rapporteur, sera examiné, débattu et approuvé.

**Clôture de la Conférence**

---

<sup>2</sup> CL 146/REP, paragraphe 18, <http://www.fao.org/docrep/meeting/028/mg569f.pdf>.

### NOTES D'INFORMATION<sup>3</sup>

#### **Rapport succinct sur les recommandations de la Commission européenne des forêts (ERC/14/INF/7)**

Le point de l'ordre du jour correspondant concernera les conclusions de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission européenne des forêts, qui aura lieu du 9 au 13 décembre 2013 à Rovaniemi (Finlande).

#### **Rapport succinct sur les recommandations de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures et l'aquaculture (CECPAI) et du Comité des pêches, et sur l'importance des pêches pour la région Europe et Asie centrale (ERC/14/INF/9 et ERC/14/1 Rev.4 Corr. [anglais seulement])**

Le rapport de la Commission régionale des pêches et de l'aquaculture sera présenté à la Commission régionale de la FAO pour l'Europe ainsi qu'à d'autres organes régionaux, notamment la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase.

#### **Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2) (ERC/14/INF/11)**

La CIN-2 est une politique mondiale concrète d'intervention en amont mise en place par la FAO face à l'étendue et à la persistance de la malnutrition. La Conférence de haut niveau aura lieu au Siège de la FAO, à Rome, du 19 au 21 novembre 2014. Ce document vise à mieux informer les membres de la Conférence régionale pour l'Europe des objectifs et résultats attendus de la Conférence.

---

<sup>3</sup> Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Autres questions».